

l'Accroche ^{2€}

Le journal indépendant de Montpellier

N° 6 - 9 janvier 2006 - Mensuel ou presque - 2 € - www.laccroche.info

LE DOUBLEMENT DE L'AUTOROUTE A9

'''

VOILÀ UNE IDÉE QU'ELLE EST BONNE POUR ROULER PLUS VITE!

VOILÀ UNE IDÉE QU'ELLE EST BONNE POUR ROULER PLUS VITE!



''' C'EST DEUX FOIS PLUS D'ABRUTIS EN VOITURE.

Courrier des accrochés

Avis de décès

A dieu l'Accroche, ici l'Enric de Figairòlas (Figuerolles). Je me permets de vous faire part du décès du nom de Figuerolles comme quartier de Montpellier et ce au nom de la mission Grand cœur. En effet les plaquettes décrivant l'OPAH [opération programmée d'amélioration de l'habitat, ndlr] de « Grand cœur » ne parle que d'écusson nord (Candolle, cathédrale) et de Gambetta-Clemenceau, deux généraux français qui n'ont servi qu'à remplir les monuments aux morts des noms des enfants des pays d'Ôc, du Sénégal, d'Algérie... Tout comme les abattoirs sont devenus les Beaux-Arts (c'est plus chic), la Paillade devenue Mosson -avèm un estadi polit mas rarament plen (avec un stade joli mais rarement plein), Figuerolles va devenir Gambetta-Clemenceau. C'est de l'épuration des noms populaires des quartiers de Montpellier autrement dit c'est de l'épuration culturelle ? Nos daissarem pas tòrcer !!! [Nous ne nous laisserons pas tordre, ndlr] ■

l'Enric de Figairòlas

Moi j'accroche

Je découvre l'Accroche par votre n°5 et je suis très agréablement surpris par le traitement équilibré, et de qualité, de vos articles. Chapeau ! Il y a un vrai style et, qu'on soit d'accord ou pas avec vos approches, on ne sombre pas dans l'outrance servile de *La Gazette* ou fielleuse de *L'Agglo-rieuse*. J'espère que vous pourrez continuer comme ça, parce que moi j'accroche ! ■

Marcel Abouzit



La triste fin de Georges Frêche ou celle d'un politicien monstrueux

La complaisance de la presse en général, ou de son parti, pour les qualités de bâtisseur et de visionnaire de Georges Frêche, ont toujours occulté la vulgarité et l'instinct de domination sans partage de l'homme de pouvoir, pourtant hors normes, dès sa première mandature à Montpellier à partir de 1977 (on devrait se souvenir de son exécution de Jean-Pierre Vignau, lorsqu'on assiste à sa vindicte à l'encontre de Christine Lazerges depuis 2002, ou que l'on « s'étonne » des mots qu'il a aujourd'hui pour Hélène Colas ?)... Le PS a simplement « évité » de le faire « monter » au secrétariat national, ou de le placer dans les ministrables, une douloureuse exception pour un homme de sa trempe, incompréhensible pour son orgueil et ses états de service.

Impasse politique

Et on l'a systématiquement absous de son populisme exacerbé, et de son clientélisme aujourd'hui enfin reçu pour ce qu'il est (un procolonialisme absurde, des préjugés érigés en principes politiques), en mesurant sa capacité à remporter les élections sur sa droite, ou en « admirant » comment il faisait manger leurs chapeaux à ses amis ou alliés dès les premiers mois de ses mandats.

[...]

La gauche, et d'abord le PS, n'ont pas voulu voir que derrière le populiste caractériel, et le promoteur de Montpellier à marches forcées, il y avait aussi un pouvoir personnel jamais loin de l'arbitraire (combien d'adjoints et d'amis du PS a-t-il usés et abusés ?) et surtout une impasse politique totale : les élections législatives et municipales à Montpellier - où on se glorifie de « contenir » le Front National plus bas que partout ailleurs dans les villes languedociennes ou catalanes - ne se jouent plus que sur le terrain mouvant des préjugés et réflexes les plus bas : sur une thématique « homme providentiel - sécurité - machisme - bras de fer

avec Paris (gouvernements, PS) et les Préfets - polémiques et anathèmes de bas étage ».

[...]

Lâcheté des entourages

Le comble (ou l'évidence, enfin ?) est aujourd'hui atteint, quand après avoir imposé sa loi au PS pour les régionales de 2004, et surtout être revenu des ténèbres début 2005, Frêche croit pouvoir tout se permettre, sans crainte d'être contredit : le syndrome du « trompe-la-mort », donnant libre cours à un tempérament foncièrement antidémocrate et maladivement grossier ?

Sauf qu'il y a quand même des limites à tout, et même à la lâcheté historique des entourages qui se sont succédé auprès du chef : quant à moi, humble citoyen de base, un peu informé quand même des embardées qui ont perturbé la majorité de la région toute cette année, je reste stupéfait devant l'irresponsabilité des médecins du président, et du staff du conseil régional, qui auraient dû s'aviser depuis longtemps qu'il était anormal et amoral de laisser sévir le personnage qu'est devenu Frêche, de lui laisser confisquer une collectivité ayant au contraire besoin d'une requalification de fond.

[...]

Se relever en urgence

Sur la commune, s'il y a hommage à rendre aux équipes menées par Georges Frêche du temps de sa « splendeur », pour avoir donné de la vie et de l'essor, c'est qu'il s'agit d'un passé révolu, c'est qu'il faut le préférer à une fin « regrettable » à tous points de vue, et dont il faut se relever en urgence si la gauche veut exister et respirer à Montpellier : il reste 30 mois pour reconstruire une alternative de gauche, sans exclure aucune hypothèse de collaboration avec les sincères porteurs de parts de la gauche plurielle, à affranchir définitivement de sa tutelle par le triste avatar frêchiste... ■

Un lecteur

Quand « Midi Libre » informe sur Attac

Entre hiérarchie de l'information discutable et fausse information, le quotidien régional a tout fait tout pour déplaire à l'association altermondialiste. Comme si le traitement de la campagne référendaire par le journal n'avait pas suffi.

Le 28 octobre, Susan Georges, cofondatrice et vice-présidente d'Attac, était à Montpellier pour animer une réunion publique en soirée. Une conférence de presse avait été fixée le matin pour permettre aux journalistes de s'entretenir avec l'une des spécialistes français de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Et, le cas échéant, d'informer le public de son discours.

Un quart d'heure avant le rendez-vous fixé à 11h, Susan Georges appelle l'agence montpelliéraine de *Midi Libre* (groupe *Le Monde*) qui lui confirme la venue d'un journaliste. Mais personne ne viendra finalement, le quotidien expliquant à 11h30 qu'un autre sujet a été choisi en réunion de rédaction. Dans l'édition du lendemain, on pourra donc en savoir plus sur le slowfood, le salon du mariage ou le bouddhisme, mais l'analyse altermondialiste de Susan Georges sur les négociations de l'OMC sera passée par pertes et profits. Jean-Claude Favier, membre du comité d'animation d'Attac Montpellier, ne peut que regretter cette hiérarchisation de l'information dont la rencontre organisée avec le politologue belge Raoul-Marc Jennar, le 25 janvier dernier, avait déjà fait les frais. Rappelons, par ailleurs, qu'Attac est à l'origine d'une pétition contre le traitement, par *Midi Libre*, de la dernière campagne référendaire.

« Droit de réponse »

Nouvelle source d'agacement pour le militant, avec la parution le 6 novembre (soit 9 jours après la venue de Susan Georges), d'une brève polémique, écrite en caractère gras, bien visible et titrée : « *Attac menacé* », « *une mystérieuse dissidence interne menace-t-elle Attac ?* ». Dans cet entrefilet, le quotidien, se faisait l'écho de la réunion publique de Susan Georges « *troublée par quelques perturbateurs - anonymes - qui affirment vouloir récidiver lors des prochaines réunions des "leaders médiatiques autoproclamés"* ». Egalement absent à cette conférence-débat, *Midi Libre* a été informé, on ne se sait comment, de l'intrusion de ces manifestants équipés de fumigènes et décide d'en avvertir ses lecteurs (qui ne savent toujours pas ce que Susan Georges a pu dire ce jour-là). Renseignements pris auprès des « *perturbateurs* » locaux, surpris par cette brève dont ils ignoraient l'existence, la critique était résolument externe : « *Nous ne sommes pas membre d'Attac. Nous étions une demi-*

douzaine à manifester pour dénoncer les effets pervers de la personnalisation des luttes. »

Au lendemain de la parution de la brève, le collectif montpelliérain envoie un courriel à la rédaction de Montpellier demandant « *un droit de réponse* » ainsi formulé : « [...] *Attac tient à faire savoir qu'il n'y a jamais eu et n'y a actuellement aucune dissidence ni au sein du C.A. ni chez les 300 adhérents d'Attac Montpellier. Les personnes qui sont intervenues lors de la conférence de Susan Georges n'étant pas adhérents à Attac, la rumeur de "mystérieuse dissidence interne" s'écroule de ce fait.* »

Le 13 novembre, le quotidien publie, en petits caractères, le texte suivant : « *La section locale d'Attac dément faire l'objet de dissidences internes* », puis rappelle le contenu de la brève du 6 novembre. Mais aujourd'hui, Jean-Marie Gavalda, directeur des éditions montpelliéraines, nous déclare, le plus sérieusement du monde : « *Il y a eu une perturbation interne, il y a eu le fumigène, donc il n'y avait même pas besoin d'un rectificatif* ». Quant aux lecteurs de *Midi Libre*, ils n'auront qu'à se débrouiller entre la version initiale et le démenti d'Attac pour savoir où se situe la vérité. ■

Nicolas Éthève



Les antipubs gâchent « la magie de Noël »

C'est au pied du sapin de la place de la Comédie que le rendez-vous était fixé aux montpelliérains, le 10 décembre, pour la quatrième journée de déversement de prospectus publicitaires. Ils furent peu nombreux et les mères de famille n'ont pas toutes apprécié la symbolique.

40 Kg par an. C'est la quantité de prospectus publicitaires déposés chaque année dans une boîte aux lettres. Pour dénoncer ce « scandale », des associations antipub (1) appelaient le 10 décembre à la « quatrième journée nationale de déversement de prospectus publicitaires ». A Montpellier, l'opération s'est déroulée sur la place de la Comédie autour du grand sapin de Noël situé dans le prolongement de la rue de la Loge. Au pied de l'arbre, une pancarte montre une jeune femme. Elle tient dans sa main un cerveau comme un paquet de lessive et proclame: « Tous les jours je lave mon cerveau avec la pub. »

« Je suis Prospector, de la race des monstros pub. » Ce drôle de personnage est couvert de pages de publicité des pieds à la

tête. Son déguisement ne laisse apercevoir que ses yeux. « J'amène la pub aux gens pour qu'ils trouvent d'autres sources d'inspiration. Il faut que les gens consomment parce que l'économie en a besoin. La croissance continue à maintenir les emplois, on voit bien que le chômage n'augmente pas. » Et leur réaction après tant d'ironie ? « En général ils rigolent. Mais le gouvernement compte sur eux. Il y a même une dame qui m'a dit qu'elle aimait lire ça : "Je n'ai pas le temps d'aller au supermarché, quand je lis les pubs, j'ai l'impression de me balader au supermarché." » Bref, y'a encore du boulot pour les antipubs.

Les tracts sont leur outil de travail. Distribué lors de la manifestation, l'un d'eux appelle à dénoncer « gaspillage, pollution et envahissement dont nous payons les coûts de production – dans le

prix de nos achats – et de traitement des déchets – dans le montant de nos taxes locales ». Et de citer des chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui évaluerait à 110 M€ le coût annuel de retraitement des prospectus. Le tout représentant 1 million de tonnes de papier par an. Mais vu la faible quantité déposée au pied du sapin, ces chiffres ne semblent pas concerner les centaines de milliers de montpelliérains. Prospector a son explication : « Ils n'ont pas le temps, il faut qu'ils aillent consommer. »

Au bord des larmes

Les antipubs demandent « l'adoption d'une loi garantissant le respect des autocollants antipublicitaires » apposés sur les boîtes aux lettres. Car ils n'ont aujourd'hui aucune valeur légale mais juste dissuasive. Autres revendications : « La mise en place d'une taxe obligatoire pour les distributeurs » (soutenue aussi par Maryse Ruban, conseillère municipale (Verts) présente à la manifestation) et « un plan national de réduction de ces déchets à la source ».

Jacques est venu avec une poussette, parce que « sur le vélo, ça ne tenait pas. » Il a amené tout ce qui traînait dans son immeuble depuis 6 mois. Quand on lui parle de la publicité comme une forme d'information, il répond : « C'est plutôt du matraquage des grandes surfaces. » Avec comme objectif, une consommation chaque jour renouvelée. Gérard Straumann du parti écologiste CAP 21, évoque ainsi, à quelques jours de Noël, les cadeaux à offrir à chacun de ses proches : « Aujourd'hui, on ne se demande plus de quoi il a besoin mais ce qu'il n'a pas. »



Des voix s'élèvent contre le projet

Ecologistes mais aussi riverains ne veulent pas de 6 voies supplémentaires sur la portion d'autoroute qui passe au sud de Montpellier. Les Verts proposent une autre solution alors que CAP 21 met l'accent sur les moyens de transports alternatifs.

Congestionnée l'autoroute A9. La croissance de l'aire urbaine de Montpellier et l'augmentation permanente de la circulation des personnes et des marchandises ont eu raison de ses 2x3 voies. Conséquence : ceux qui empruntent ce tronçon perdent leur temps coincés dans les embouteillages et, accessoirement, polluent un peu plus l'atmosphère. La sécurité routière est aussi en jeu. Car du fait de la non séparation du trafic local (lié aux déplacements à l'intérieur

de l'agglomération) et de celui de transit, les longues files qui se forment aux sorties, représentent un danger important pour les automobilistes.

Sécurité accrue

Mais le laxatif existe. Le remède que la Direction départementale de l'équipement (DDE) de l'Hérault a prescrit, c'est le doublement. Et ainsi passer à 4x3 voies sur 19 Km, entre Saint-Jean-de-Védas et Vendargues. C'est-à-dire conserver les voies existantes (dénommées A9a) pour le trafic local et en construire, à quelques centaines de mètres au sud, 6 nouvelles réservées au trafic de transit (A9b). Simple. Une circulation plus fluide,

une pollution réduite et une sécurité accrue. Le tout pour 500 M€. Un projet de plus de 15 ans qui « arrive aujourd'hui à niveau de maturation », affirme Patrick Burté.

Le responsable du service grands travaux à la DDE préfère parler de « dédoublement »

car pour lui, doublement signifie « deux fois plus ». Et même si les voies seront doublées le trafic ne le sera pas. Pas si sûr.

« On sait très bien dans le secteur des transports que, quand on limite la congestion en

offrant plus de capacité, on va attirer un nouveau trafic et avoir un système dans lequel l'offre crée sa demande », analyse François Mirabel. Le chercheur au Centre de recherche en économie et droit de l'énergie (CREDEN) de Montpellier, cite, pour étayer sa démonstration, l'exemple d'un Nîmois que la congestion aurait pu conduire à choisir le train pour se rendre à Montpellier alors qu'un trafic rendu plus fluide risque de l'inciter à continuer à utiliser sa voiture. Cas qui ne doit pas être isolé puisque plus de 10 000 véhicules circulaient en 2001 chaque jour entre Montpellier et Nîmes selon l'observatoire régional des déplacements (1). Georges Fandos, délégué régional du parti écologiste CAP21, va plus loin : « Avec l'urbanisation croissante sur la zone Montpellier-Nîmes, la saturation sera demain au-delà de Lunel et il faudra doubler l'autoroute jusqu'à Nîmes. C'est un peu une fuite en avant. »

Nuisances

Une fuite en avant qui coûte déjà cher. Une étude réalisée par l'Institut national de veille sanitaire (INVS) réalisée entre 1999 et 2002 et publiée en avril 2005 (2) conclut : « Chaque année, la pollution atmosphérique est directement responsable, dans l'unité urbaine de Montpellier, de 34 décès, de 79 admissions hospitalières pour motif cardiovasculaire, 15 pour motif cardiaque et 13 pour motif respiratoire chez les plus de 15 ans. » Quant aux solutions, l'INVS est on ne peut plus clair : « La pollution atmosphérique dans l'unité urbaine de Montpellier étant essentiellement due au trafic routier, ce sont les émissions liées



aux transports par la route qu'il conviendrait de réduire. »

Mais pour la DDE, le doublement n'est pas le problème mais la solution puisqu'un trafic plus fluide est synonyme de moins de pollution. Et puis, pour Patrick Burté : « La pollution de l'air en ville est plus importante », à l'image du boulevard du Jeu de paume. Pour les communes riveraines de l'A9, en revanche, le problème est différent. Notamment à Baillargues où un nouvel échangeur est prévu au Nord Est de la ville. Mauguio et Lattes donnent aussi de la voix pour dénoncer les nuisances en termes de pollution de l'air, de bruit et de dégradation du paysage. Le maire de Saint-Jean-de-Védas est, lui, favorable au doublement contrairement à son opposant municipal, Michel Lenthéric (Verts) qui soutient la contre-proposition de son parti.

Utiliser l'emprise actuelle

Car, même s'ils se sont réveillés un peu tard, les partis écologistes ont réagi. Alors que l'enquête publique était lancée depuis le 26 septembre (elle s'est terminée le 9 décembre), les Verts, après l'avoir évoqué dans le journal municipal d'octobre, ont présenté leur projet (3) le 7 novembre lors d'une conférence de presse. Il s'agit d'utiliser l'emprise de l'autoroute actuelle pour ajouter deux voies. Plans à l'appui, les Verts ont fait leurs calculs et ça passerait. 2x2 voies au centre réservées au trafic de transit et où la vitesse serait limitée à 110 km/h. Avec de part et d'autre de cette partie centrale, 2x2 voies pour la desserte locale (limitation : 70 km/h). Le tout encadré par des murs anti-bruit aux deux extrémités. Avec deux voies supplémentaires et une séparation des flux, le projet répondrait aux problèmes de congestion et de sécurité.

Mais à la DDE, le projet ne séduit pas. Et même si Patrick Burté affirme que le projet a été « regardé dans les analyses comparatives », il n'a pas été retenu car il manquerait 2 voies pour le trafic local, d'après les prévisions de trafic. Et puis il « concentre les nuisances » près de Montpellier. Pour son collègue Guillaume Monis, chef du projet, avec la solution des Verts il faut élargir les ponts existants, ce qui est « technique-

ment compliqué » et puis ça coûterait « beaucoup plus cher ». Pourtant, les Verts soulignent que le projet se ferait sans nouvelles acquisitions foncières et éviterait ce qu'ils qualifient de « No man's land » entre A9a et A9b. Et Jean-Louis Roumégas, le leader des Verts de Montpellier, de dénoncer « l'absence d'étude d'une quelconque alternative ». Reste à savoir si ce projet aura convaincu les commissaires enquêteurs.

Les propositions de CAP 21, présentées dans un communiqué du 11 décembre, soit deux jours après la clôture de l'enquête, sont plus simples que celles des Verts : ne rien faire. Du moins sur l'autoroute. Car pour Georges Fandos, « il faut profiter de la congestion actuelle pour proposer des offres alternatives ». Pour le délégué régional, « avec la dynamique de concentration urbaine, on va se retrouver avec des problèmes de plus en plus similaires à ceux de la région parisienne. Et ce que les gens viennent chercher en qualité de vie dans la région, ils vont le perdre si on poursuit la dynamique actuelle. »

Avis attendu en avril 2006

CAP 21 propose de travailler aussi sur les deux types de trafic. Côté transit, il s'agit de développer, comme le proposent d'ailleurs aussi les Verts, le ferroutage, c'est-à-dire le transport des camions par train. Georges Fandos propose ainsi de s'appuyer dans un premier temps sur la ligne mixte Fret-TGV puis de construire une nouvelle ligne de part et d'autre des voies existantes. Pour Patrick Burté, le ferroutage n'est pas une solution dans la mesure où beaucoup de camions effectuent de petits trajets. Vrai, répond Georges Fandos sauf que, pour l'écologiste, les tonnages transportés sur de longues distances sont bien plus importants.

Pour le trafic local, CAP 21 propose de « renforcer le réseau de transports en com-

"L'ABSENCE D'UNE ÉTUDE ALTERNATIVE"

TARATATA

ON AVAIT AUSSI ÉMIS L'HYPOTHÈSE DE LA TÉLÉPORTATION



mun de l'agglomération » avec notamment l'allongement de la ligne 2 du tram vers l'ouest (déjà prévu) et l'est et de mettre en place « des bus circulaires ».

Pour l'instant, la procédure suit son cours : l'avis des commissaires enquêteurs est attendu en avril 2006. Ensuite ce sera au Conseil d'État de rendre une décision dans les 18 mois. La décision finale appartenant au ministre des transports qui se basera sur ces deux avis. Autre instance qui pourrait jouer un rôle, la Commission nationale du débat public qui a été saisie en juin 2005 sur un thème plus large, à savoir la « problématique des transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien ». La question du doublement de l'A9 sera abordée et le résultat des débats pourrait aussi peser dans la décision du ministre. Autre issue possible pour les opposants, les recours en justice. Sans surprise, écologistes et riverains fourbissent déjà leurs armes. ■

J.-O. T.

(1) <http://www.languedoc-roussillon.equipement.gouv.fr/transmena/Observatoires/ORD.htm>

(2) http://www.invs.sante.fr/publications/2005/pollution_montpellier/

(3) Présenté ici : <http://www.verts-montpellier.org/enquetepubliqueA9sept05.htm>

Le sécuritaire en réponse aux fêtards

La place Candolle accueille presque toutes les nuits des rassemblements festifs qui ne sont pas sans mécontenter le voisinage. Préférant ne voir que cet aspect du problème, la mairie a enfin sa solution : une caméra pour surveiller les participants. Philippe Joron, sociologue montpelliérain spécialiste de la fête, donne son point de vue.



« **M**ontpellier c'est un peu mort, ou alors il faut de l'argent, beaucoup d'argent », affirme Cathy qui y vit depuis quinze ans. Pourtant la ville a la réputation d'être festive et dynamique, et ce, en grande partie grâce à une forte population estudiantine qu'il faut bien divertir. Montpellier propose ainsi un choix homogène de bars, salles de concerts ou autres discothèques. De plus, pour celles et ceux que cela ne saurait satisfaire, comme Cathy, le climat méditerranéen de la région permet de se retrouver directement dans la rue afin de festoyer librement. De nombreuses personnes ont ainsi pris l'habitude de se réunir la nuit venue en plusieurs lieux de l'espace public montpelliérain (place de la Canourgue, Peyrou, Saint-Roch, ou tout simplement la rue); le plus emblématique de ces lieux restant la place Candolle où il n'est pas rare de voir une centaine de noctambules (essentiellement des étudiants) se réunir sans motif apparent. Mis à part, bien sûr, le simple fait de se retrouver, de se rencontrer même, en consommant (ou pas) alcool et autres stupéfiants, le plus souvent autour d'instruments de musique.

Endroit de rencontre

Les raisons de ces rassemblements sont multiples mais personnelles, et, si l'on retrouve une poignée d'habités d'une nuit sur l'autre, le gros des participants se renouvelle chaque soir. En effet, les nuits de Candolle ont la réputation d'être un endroit de rencontres, un moment de fête connu même des néo-montpelliérains, « on sait qu'il y a pas mal de jeunes qui se réunissent, alors on vient chercher de la sociabilité », déclarent un groupe de nouveaux étudiants. C'est assurément une ambiance chaleureuse et festive que les noctambules viennent chercher à

Candolle, cependant, comme le remarque Saïd, si « *l'ambiance est sympa, des fois ça part en couille ; une fois il y a même eu des canettes qui volaient sur les murs [...]* Des fois on s'amuse, mais des fois on préférerait pas être là ! » Toutefois, même si l'alcool aide à ce que s'exprime une certaine violence verbale, les agressions physiques ne sont pas plus fréquentes qu'ailleurs.

Courriers au procureur

Cependant, la plupart des riverains de la place se plaignent largement des nuisances provoquées par ces rassemblements réguliers. Si les déchets sont quotidiennement nettoyés par les agents des services d'entretiens, tôt le matin, avant que ne sortent la plupart des habitants du quartier, le niveau sonore des fêtes serait, certains soirs, proprement insupportable, du moins d'après ceux (et ils sont nombreux) qui désirent dormir aux heures où ont lieu ces rassemblements. Les services de police se voient ainsi régulièrement sollicités par des voisins excédés en quête de tranquillité. Des interventions policières, visant à évacuer la place de ces noctambules, ont ainsi lieu presque toutes les semaines, aux alentours de trois heures du matin, mais ne semblent pas décourager les fêtards à réinvestir les lieux dès le soir suivant, voire quelques minutes après le départ des forces de police. Ainsi, l'association de quartier Les amoureux de Candolle, en la personne de sa présidente, Sylvie Raber-Keel, juge ces interventions « *peu efficaces* ». Pourtant, l'association qui reçoit les doléances des riverains à ce sujet, a multiplié les démarches au printemps dernier : courriers au procureur de la république, pétitions contre le bruit et le vandalisme, « *mais cela n'a donné lieu qu'à quelques interventions médiatisées pour rassurer le peuple* », constate la présidente.

Interventions délicates

Il faut dire que les services de police ne peuvent pas grand-chose de plus pour la tranquillité des riverains. Interrogé à ce sujet, Patrick Ponzoni, le capitaine du commissariat de la Comédie, avoue « *que par rapport à ces problèmes de bruit, on dispose d'un arsenal juridique relativement limité, qui permet de rédiger des contraventions à l'encontre des personnes*



auteurs de tapage ». Etant donné qu'il est peu probable qu'une équipe de police puisse verbaliser toute une place, les forces de l'ordre se contentent donc de faire évacuer dans le calme, en évitant toute provocation inutile. Car ce type d'interventions, même si elles se déroulent dans un cadre légal, restent délicates. « *Dans quelle mesure une police républicaine peut-elle empêcher des rassemblements de jeunes la nuit à Montpellier, sans provoquer un désordre beaucoup plus important que l'ordre qu'on voudrait rétablir* », s'interroge le Capitaine Ponzoni. D'autant que pour des raisons de sécurité, ces évacuations nécessitent la mobilisation de plusieurs dizaines de fonctionnaires, qui ne sont pas toujours disponibles : « *Quand il y a deux ou trois cents personnes sur Candolle et qu'on fait intervenir un équipage de trois policiers, si la situation dégénère l'équipage repart en short !* » Conscient que ce type de rassemblement relève en fait du phénomène de société, le capitaine remarque que « le

rôle de la police n'est pas de changer la société », mais que d'un autre côté « *il faut bien prendre en considération les doléances de la population* ».

Enlever les bancs

Le policier a donc pensé à des solutions alternatives du type de celles appliquées sur la place de la Comédie : « *Une des observations que j'avais faite à la mairie de Montpellier, et, semble-t-il, qui connaît actuellement un écho favorable, serait de réfléchir à une architecture différente de la place Candolle de façon à ce que les fêtards ne stationnent pas la nuit sur la place parce que la configuration de la place permet de s'asseoir un peu n'importe où.* » A savoir donc, enlever les bancs et remplacer les murets par des plans inclinés.

Une idée qui semble ne pas être du goût des riverains préférant conserver la place dans son état actuel. A ce sujet, Sylvie Raber-Keel déclare : « *Ce serait un constat d'échec et ce serait déplacer le*

.../...

Candolle (suite)

.../...

problème [...] Jusqu'ici l'association était opposée, pour des raisons éthiques, à l'installation de caméras, mais on finira par y venir pour éviter ce type d'aménagement,

“ On essaye d'évacuer un vitalisme social qui est au cœur même de la société ”

Philippe Joron, sociologue

car la place Candolle, de jour, est très agréable », et les riverains de préférer qu'elle le reste.

Cependant, la présidente affirme que les riverains ont été « longuement entendus » lors d'une réunion avec Hélène Mandroux, le 2 décembre dernier. Du coup, les réaménagements urbains n'ont plus l'air d'être à l'ordre du jour, du moins pour le moment. Outre l'intensification des interventions policières sur Candolle, Mme le maire aurait proposé, lors de cette réunion, d'installer une caméra sur la place. (1)

Déplacer les nuisances

La vidéosurveillance, solution miracle ? Pour le capitaine Ponzoni, qui pense qu'il « pourrait être judicieux de poser des caméras sur Candolle », cela permettrait « d'intervenir beaucoup plus rapidement, dès la formation d'un groupe qui commence à causer des nuisances, de façon à éviter d'avoir à déployer des forces importantes pour faire repartir les gens avec des risques de désordre ». Conscients que cela risque à nouveau de simplement déplacer les nuisances, il semble que la plupart des riverains n'y soient pas opposés, mais sans envolée d'enthousiasme cependant. Ainsi Sylvie Raber-Keel ironise-t-elle sur ce sujet : « Une caméra pourquoi pas, ou bien un mirador peut-être ? Si c'est la seule mesure qui puisse nous rendre une qualité de sommeil, nous l'accepterons... »

S' « il n'existe pas de solution sur le fond », comme le remarque le capitaine Ponzoni, c'est peut-être que le problème reste mal posé. Car en définitive, tous les riverains ne se plaignent pas non plus de ces rassemblements. En

effet, certains de ceux qui ont emménagé récemment dans le quartier ont pu le faire en connaissance de cause et s'accrochent plus ou moins de cette ambiance festive, malgré le bruit. La cause du ressenti est peut-être aussi à chercher ailleurs. Pour Philippe Joron, maître de conférences en sociologie à l'université Montpellier III et spécialiste de la fête, ces rassemblements « dérangent aussi d'un point de vue moral. Ce contexte festif renvoie aux personnes établies dans la société, l'image d'un comportement qu'ils n'ont plus, ou qu'ils ne peuvent plus assumer, c'est-à-dire l'image d'une mise hors de soi. »

Contrôle de l'espace

Or, c'est précisément cette « mise hors de soi » qui est indispensable à l'individu, voire à la société. En effet, pour Philippe Joron, « la fête est un révélateur du vitalisme social et de l'état moral de la société, [...] elle représente bien plus qu'un simple attribut ludique de la société [...], elle en est l'exacte mesure, la preuve de son existence. »

Dés lors, lorsque le capitaine Ponzoni ironise à son tour en déclarant que « si on voulait que tout soit calme il suffirait de rétablir une dictature », on comprend qu'il n'est pas loin de dire vrai...

Alors, la vidéosurveillance, solution intermédiaire ? Ça n'est évidemment pas du goût de tout le monde. Pour Philippe Joron, « surveiller en permanence le moindre acte, qui sera jugé ensuite comme acte répréhensible, c'est instaurer du répréhensible à tout va, alors que les actes de répréhension ne feront que déplacer le problème ». Mais le sociologue va plus loin en décrivant ces politiques de contrôle de l'espace public : « On essaie d'évacuer un vitalisme social qui est au cœur même de la société. La fête est par définition un moment de débordement, de dépassement d'une limite socialement admise. Si il n'y a plus d'espaces pour transgresser, souvent symboliquement, certaines limites, on va vers un dessèchement de la vie sociale. » ■

Joan Fréguine

(1) Contactée, la mairie n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

Anicroches

Les voix de Noël

Ils n'étaient pas moins de 14 adjoints et conseillers municipaux pour accompagner Hélène Mandroux le 10 décembre. Le maire de Montpellier inaugurerait ce jour-là le 4^e marché de Noël sur la place de la Comédie. Outre les adjointes déléguées au commerce et au quartier centre qui avaient quelques raisons d'être présentes, il y avait aussi les délégués à la culture, aux sports, aux services techniques, aux maisons pour tous, à la sécurité, à l'action sociale, à l'urbanisme, à la lutte contre les tags, à la maison des tiers-mondes, à l'État civil (et aux cimetières), aux relations avec la communauté hollandaise. Espérons pour les élus, qu'après tant d'efforts, les voix seront au rendez-vous des prochaines élections municipales.

Vive le petit commerce

Gabrielle Deloncle, maire adjointe déléguée au commerce, n'a pas été très tendre avec la grande distribution lors de la même inauguration : « Il vaut mieux le dimanche se promener dans Montpellier, acheter ici les cadeaux du cœur [...] plutôt que d'aller s'enfourner dans les supermarchés où des fois l'achat n'est pas très agréable. » Heureusement l'agglo (et ses conseillers montpelliérains, majoritaires) s'occupe d'Odysseum et de ses grandes surfaces.

Les prisons et les élus

Aucun parlementaire n'est venu à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone (767 détenus pour 593 places, 3 suicides en 2005) le 10 décembre à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme. Seul élu présent, Jean-Pierre Moure représentait le président du conseil général et sénateur, André Vezinhet. (Midi Libre et L'Hérault du jour, 11/12/05) Différents acteurs du monde judiciaire et pénitentiaire, à l'origine de la manifestation « Retour à la case prison », avaient pourtant invité les parlementaires à exercer leur « droit de visite qui participe au contrôle effectif et à l'évaluation de l'institution carcérale. »

Georges Frêche passe en force sur le musée

C'est voté. La mairie a transféré l'établissement à l'agglomération fin décembre. Le président du conseil communautaire a tenté de rassurer les opposants en affirmant qu'il sera montré « le rôle noir et le rôle lumineux » de la France en Algérie.

Le député UMP Jean-Pierre Grand s'est plu, le 29 novembre à l'Assemblée nationale, à rappeler que Georges Frêche voulait créer un musée (*l'Accroche* n°5) guidé par le même esprit que l'article 4 de la loi de février 2005, dont les parlementaires socialistes demandaient l'abrogation. Le lendemain, ce débat sur « le rôle positif de la présence française en outre-mer » eut une résonance explosive au conseil régional, Georges Frêche qualifiant les députés du nord de « gugusses » auteurs d'« une opération politicienne » puisqu'ils n'administrent aucun rapatrié. Choqués, Verts et communistes ont demandé une suspension de séance, avant d'exprimer leur « soutien unanime » aux « parlementaires communistes, verts et socialistes ».

Entre-temps, Georges Frêche avait entonné le chant de l'Armée française d'Afrique (1), repris en chœur par quelques élus du Front national. L'élus s'en expliquera plus tard en rappelant que ce chant fut celui de « la libération de la France ». Et reviendra sur son penchant clientéliste pleinement assumé, même s'il ne reconnaît pas son influence sur l'orientation de ses discours liés à la colonisation : « Moi je suis historien et je n'autorise personne à me donner des leçons. » Le 15 décembre, il a recommencé, pour la première fois depuis longtemps, à arrondir les angles, à quelques jours du vote du transfert de ce projet aux conseils de l'agglomération et de la Ville.

A contre-courant du discours national

« On fera un musée sur les Français en Algérie montrant le rôle noir et le rôle lumineux », a-t-il convenu, alors qu'un mois plus tôt il affirmait : « On va montrer ce que les Français ont fait de bien là-bas. » Ce jour là, Georges Frêche est aussi revenu sur son annonce selon laquelle il serait « le seul historien » du comité scientifique : « La commission d'historiens nous la ferons avec de vrais historiens et pas avec des historiens militants. » Reste à connaître leurs noms et leurs travaux. Car, depuis, les rouages bien huilés de la machine ont accompli le transfert du musée, même si les ajustements du discours n'ont pas convaincu tous les élus, inquiétés par la conduite de ce projet. Ils le seront peut-être lorsque « le programme scientifique sera in fine proposé à l'assemblée communautaire », comme le précise la délibération du conseil d'agglomération. Le vote unanime des conseillers socialistes s'est en tout cas révélé décisif, dans les deux assemblées, malgré le non au transfert exprimé dans la majorité par le groupe communiste et les Verts tendance Biau (2).

Pour l'élus communiste Jean Déan, ce vote mécanique des élus PS est le fait du « règne de la peur » qu'alimente Georges Frêche. Ce qui expliquerait cette adhésion totale aux positionnements de leur chef, à contre-courant du discours national du PS. Pour Robert Navarro, secrétaire de la fédération socialiste de l'Hérault : « Georges Frêche a sa vision, il l'a dite. Ce n'est pas la même que la mienne, c'est comme ça. On n'est pas obligé d'être d'accord sur tous les sujets. » Dès lors, on se demande bien pourquoi Jean-Marc Ayraut et François Hollande ont prévu de « rappeler à leur devoir » d'unité, trois députés socialistes de l'Aude qui ont critiqué la mobilisation contre l'article 4 de la loi (*Les Echos*, 22/12/05). ■

Nicolas Éthève

(1) « C'est nous les Africains qui revenons de loin... »

(2) A l'agglomération, le 16 décembre : 11 voix contre (PCF et Verts), 5 abstentions, 69 pour (les services de l'agglomération ne disposent pas de chiffres plus précis le vote s'étant déroulé très vite). A la ville, le 20 décembre : 30 voix pour (26 PS, 4 non-inscrits), 20 voix contre (5 PCF, 4 Verts, 4 UDF, 3 UMP, 4 sans-étiquette), 6 abstentions (5 Verts et 1 PRG).

LE RÔLE DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE EN ALGÉRIE...

L'ÉDUCATION MUSICALE!



L'arme de « la bataille pour l'emploi »

Début janvier, les personnes inscrites à l'ANPE devaient commencer à être reçues non plus tous les six mois, mais tous les mois. Les syndicats et les associations s'interrogent sur l'utilité de la mesure. Quant aux moyens, ils ne semblent pas être au rendez-vous.



Avec plus de 14 % de taux de chômage, l'Hérault reste le département où les demandeurs d'emploi sont les plus nombreux en France métropolitaine. La désormais célèbre « bataille pour l'emploi », décrétée par le premier ministre, prend donc dans notre département une importance particulière. Et l'arme de destruction massive du chômage devrait être, dès le début de cette année, le suivi mensuel des personnes à la recherche d'un emploi. Avec l'objectif affiché, le 2 novembre, par le ministère de l'emploi et de la cohésion sociale, « d'accélérer le retour au travail de chaque demandeur d'emploi ».

Pas assez d'offres

Le 9 décembre, c'est Christian Charpy en personne qui est venu expliquer à ses troupes du Languedoc-Roussillon, de Paca et de Corse comment elles allaient mettre tout cela en musique.

(MNCN) étaient présents pour l'accueillir. Car, qu'ils soient syndicalistes, simples conseillers ou demandeurs d'emploi, ils ne croient pas aux effets positifs du suivi mensuel.

D'abord, parce que ce n'est aujourd'hui un secret pour personne qu'il n'y a pas assez d'offres d'emploi pour satisfaire tous les demandeurs. Cela n'a d'ailleurs pas échappé à Dominique de Villepin qui déclarait le 19 décembre à l'occasion d'un séminaire gouvernemental : « Et si nous voulons gagner cette bataille pour l'emploi, il nous faut avancer dans deux directions : d'abord créer davantage d'emplois dans notre pays et c'est tout le sens de la deuxième étape du plan que nous présenterons au début de l'année prochaine. Il faut également avancer dans la voie d'un accompagnement personnalisé de chacun. » Paradoxe de l'action gouvernementale : les mesures associées à la première priorité (la création d'emploi) seront mises en place après celles

Mais la grande messe du directeur général de l'ANPE au Corum - dont chaque entrée était défendue par deux vigiles - a été légèrement gâchée. Une petite centaine de manifestants venus des agences de la région et une poignée de représentants du Mouvement national des chômeurs et précaires

liées à la deuxième (le suivi mensuel). Plus proche du terrain, un militant du SNU-FSU et conseiller ANPE à Montpellier (1) évoque un métier qualifié où il y a « 800 demandeurs d'emploi pour 2 à 3 offres payées au SMIC ». Et le syndicaliste d'expliquer : « En plus dans la région, les employeurs en profitent pour faire payer le soleil. » Des propos qui résument bien la situation de l'emploi aujourd'hui : peu d'offres et celles qui existent sont peu attractives. Les propositions d'emploi en CDI représentaient ainsi moins de 40 % des offres disponibles en octobre 2005 sur le bassin de Montpellier. Alors que la part des CDD d'une durée inférieure à 6 mois, se montait à 37,1 %.

Par le même conseiller

Il y a bien les fameux « secteurs en tension » où les employeurs ont beaucoup de mal à recruter. A l'image, dans la région, du bâtiment ou de l'hôtellerie-restauration. Les raisons des difficultés de ces secteurs sont « multiples », selon Jean-Pierre Bouveyron. Le directeur départemental du travail cite notamment pour le bâtiment « l'image d'un secteur qui cassait les emplois » après avoir « licencié dans les années 90 à tour de bras », mais aussi « les conditions de travail, la rémunération ». Ou pour l'hôtellerie-restauration, le travail le soir et les week-ends, associé bien souvent à un travail « au gris » c'est-à-dire avec une partie de la rémunération non déclarée. Jacqueline Balsan du MNCN est encore plus sévère : « Il y a des entreprises qui ont des besoins, et des besoins qui ne doivent pas leur revenir très cher. » Pourtant un militant CGT rappelle : « Il y a une loi sur le marché : ce qui est

rare est cher. Mais eux [les employeurs], ils entendent le SMIC. »

Malgré ce sombre tableau, le gouvernement a donc décidé qu'il fallait que les demandeurs d'emploi soient suivis, non plus tous les 6 mois, comme c'était le cas jusque fin 2005, mais tous les mois. Et par le même conseiller. En janvier, les chômeurs inscrits depuis le mois d'octobre commenceront donc à être reçus. En février, ce sera le tour de ceux inscrits en octobre et novembre. Et ainsi de suite. Avec pour objectif, selon Christian Denimal, directeur délégué de l'ANPE pour les agences de Montpellier, de suivre mensuellement en décembre 2006, « tous les demandeurs d'emploi ».

Risque d'absence

« On n'est pas contre le fait de recevoir les gens mais qu'il y ait une contre partie derrière ! », lance le militant de la CGT. Car ils sont nombreux à se demander à quoi va bien pouvoir servir de recevoir un chômeur tous les mois si c'est pour lui répéter qu'on ne peut pas grand chose pour lui. « Ce qui est important, c'est que ce putain de chiffre, il baisse », interprète le Cgtiste. Comment ? Une de ses collègues avance une explication : « Il est plus facile d'éliminer des chômeurs que de faire créer des emplois. » Car des convocations plus fréquentes impliquent mécaniquement un risque accru d'absence aux entretiens. Même si Christian Denimal affirme qu'« il n'y a pas d'objectifs là-dessus », il reconnaît que cela peut-être « une conséquence ». Qui répondrait, elle, à l'objectif de baisse du chiffre du chômage.

Cette évolution dépendra, notamment, du comportement des demandeurs

d'emploi non indemnisés, par rapport au suivi mensuel. D'autant que sur le bassin d'emploi de Montpellier, les agences sont organisées par métier et non par secteur géographique. Une personne habitant à la Grande Motte peut donc très bien être suivie par l'agence de Celleneuve. Si cette même

personne ne risque pas de perdre son indemnité, fera-t-elle l'effort de parcourir 46 km tous les mois pour répéter la même chose que le mois précédent ? La réalité sera sans doute moins caricaturale car, aujourd'hui déjà, certains entretiens sont réalisés par téléphone. Un animateur d'équipe nous a même affirmé que « passé le premier entretien, un conseiller a la possibilité de moduler la fréquence des entretiens ». Il n'y aurait pas non plus de « pression » de la hiérarchie dont le discours est plutôt : « Soyez autonome. » La seule chose qu'on demandera au conseiller c'est « d'avoir pris contact ».

Déjà occupés à plein temps

Cette souplesse risque de s'avérer d'autant plus nécessaire que les moyens ne semblent pas vraiment à la hauteur des enjeux. Car même si l'ANPE doit recruter 3 200 agents et 1 000 contrats d'avenir pour renforcer ses 23 000 collaborateurs, la multiplication de la fréquence des entretiens par 6 devrait logiquement nécessiter une augmentation des effectifs plus importante. Sur Montpellier, Christian Denimal prévoit que chaque conseiller

devra suivre 150 demandeurs d'emploi. Un chiffre qui lui paraît « gérable » sans qu'il explique comment il a été calculé. Mais le directeur se veut rassurant : « Le maximum de moyens doit être

donné au conseiller pour réussir. »

Du côté des agents, c'est au mieux le grand flou, au pire la grosse inquiétude.

“ Ce qui est important, c'est que ce putain de chiffre, il baisse ”

Un militant CGT

L'animateur d'équipe reconnaît : « C'est vrai qu'après avril, on ne voit pas clair. » Avant de préconiser, à ce moment-là, « une analyse du terrain ». Pour l'instant, beaucoup de conseillers se disent déjà occupés à plein temps. S'ils doivent passer plus de temps à suivre les demandeurs d'emploi, ils craignent que cela soit au détriment des relations avec les entreprises qui fournissent... les offres d'emploi. Une conseillère du syndicat Sud s'inquiète aussi des chômeurs : « Si je pouvais partir tous les soirs en me disant que j'ai fait des choses pour ceux qui sont en demande, ce serait déjà bien ! » A l'inverse, le militant CGT s'interroge : « A quoi ça sert un accompagnement pour quelqu'un qui est autonome dans sa recherche d'emploi ? » Pour la conseillère, « on confond indicateurs et objectifs. Toute l'énergie est mise pour que les indicateurs soient bons même si les objectifs ne sont pas remplis. » ■

J.-O. T.

(1) Suite aux demandes répétées de nos interlocuteurs, nous ne précisons pas leur identité et évitons de donner trop de détails sur leur propos pour éviter qu'ils puissent être identifiés. Y compris pour les délégués syndicaux, pourtant protégés du fait de leur fonction.



Le coin des accroché(e)s

C'est nouveau

Plin de nouveautés en ce début d'année. D'abord vous pouvez décider d'aider *l'Accroche* en le diffusant. Pour cela, il vous suffit de commander des exemplaires par paquet de 10 et de laisser libre cours à vos talents de vendeur à la criée (un métier méconnu). Ensuite, vous pouvez commander un ou plusieurs anciens numéros au prix exceptionnel de 2 € (frais de port gratuits). Enfin, nous mettons petit à petit en ligne sur notre site Internet (www.laccroche.info) les articles parus dans les anciens numéros. Ce mois-ci, toujours sur notre site, des extraits de la conférence de presse de Florence Aubenas lors de son passage à Montpellier le 8 décembre. Elle n'y parle ni d'Irak, ni d'otages, ni d'Outreau mais des médias. A lire et même... à écouter. Pour être tenu au courant de l'actualité de *l'Accroche*, abonnez-vous donc à la liste de diffusion. C'est encore sur notre site. ■

J.-O. T.

l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
08 75 22 88 99

www.laccroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Accrocheurs(euses) :

Directeur de la publication : Jacques-Olivier Teyssier

(joteyssier@laccroche.info)

Dessins : Aurel, Bauer, Fabcaro, Gab, Lasserpe, Lecoindre, Lewis Trondheim

Rédacteurs : Nicolas Éthève, Joan Fréguine, J.-O. T.

Maquette : J.-O. T.

Relecture : Fanch

Contacts :

Rédaction : redaction@laccroche.info

Dessins : dessins@laccroche.info

Diffusion : diffusion@laccroche.info

Impression sur papier recyclé :

Stylograf - 34bis, rue de l'Université - 34000 Montpellier

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 0906 G 87256
ISSN 1774-8194

Brèves - Anicroches - Brèves

Frêche et *Le Monde*

Georges Frêche s'en est pris violemment à *Midi Libre* et au *Monde*, son propriétaire, le 16 décembre en conseil d'agglomération. En cause : une brève qui avait parlé d'« une explosion » dans une unité de Méthanisation en Allemagne alors qu'il s'agissait d'une intoxication à l'extérieur de l'usine. « Je veux bien qu'on m'attaque mais je ne veux pas qu'on donne de fausses informations aux gens. [...] S'ils refont cette opération de désinformation, les subventions de la région et de l'agglomération ne disparaîtront pas du journal pour un an, comme c'est le cas à l'heure actuelle, mais pour deux ans. [...] J'ai pas plié devant Mitterrand alors ce n'est pas un quarteron de journalistes qui m'impressionnera. En plus il ne s'agit pas de journalistes, il s'agit des éditeurs. [...] Je considère que c'est un dérapage, qu'ils n'ont pas eu l'honnêteté de mettre le rectificatif que nous avions demandé, c'est leur problème. [...] Il paraît qu'il y a un nouveau journal qui paraît à Sète [La Gazette de Sète, ndlr] et on a dit que c'est moi qui l'ai fait paraître et qu'on allait me punir. Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Le journal *Le Monde* a décidé de contrôler la presse dans la région ? Et de décider qui a le droit d'éditer et qui n'a pas le droit d'éditer ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Pouvez-vous m'assurer que les responsables du *Monde* couvrent les

menaces qu'on m'a fait parvenir ? Mais n'importe qui peut faire un journal à Sète aujourd'hui. [...] »

Frêche lucide

« Il ne m'a jamais rien demandé pour lui ou sa famille. On ne peut pas le dire de beau-coup de monde, ça. » Georges Frêche en conseil d'agglomération le 16/12 à propos d'Yvan Velay, conseiller général, décédé quelques jours plus tôt.

Nicole Stamm disparaît

Les oreilles de la vice-présidente (Verts) de l'agglomération ont dû siffler le 16 décembre. Alors qu'elle était en congés, Georges Frêche a déclaré en conseil d'agglomération : « Mme Moschetti-Stamm apporte le secours de ses lumières éclairées. Sauf que de temps en temps, quand ça chauffe, elle a tendance à disparaître. Mais, on ne peut pas avoir toutes les qualités. Et puis, j'ai les épaules plus larges qu'elle et il est bon que je sois en première ligne. Et je le fais avec plaisir. Mais enfin... c'est un plaisir de travailler avec Mme Moschetti-Stamm. »

Modestie

Le même, au même endroit, à propos du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération, plébiscité : « On a honte d'être les meilleurs. Moi ça gêne ma traditionnelle modestie. Mais je m'y fais. »

Ils diffusent l'Accroche...

Aiguelongue : 467, rue de la Roqueturière - 675, rue Montasinos **Albert 1er** : On avance 7bis, quai des Tanneurs **Antigone** : 401 & 494, rue Léon Blum - 10, pl. du nombre d'or **Arceaux** : 10, bd des Arceaux - 11, av. d'Assas - 1, av. Chancel **Les Aubes** : 11, bd Mounié - 282, av. de Saint-Maur **Beaux-Arts** : 230, rue Jeu de Mail des Abbés - 2, place des Beaux-Arts **Boutonnet** : 26 & 68, rue du fbg Boutonnet **Clemenceau** : 17, rue du fbg de la Saunerie - 8, av. Clemenceau - 11, rue Rondelet - Diagonal Centre 18, place St Denis **Comédie** : Diagonal Capitole 7, rue de Verdun - 1, place de la Comédie - 1, rue Aristide Olivier - 4, rue Maguelone - 5,

bd Victor Hugo - 25, bd Sarraill **Fac** : 250 & 786, route de Mendes - Diagonal Campus 5, av. du Dr Pezet **Figuerolles** : 28 & 42, rue du faubourg de Figuerolles **Foch** : 2, rue du plan palais - 1, rue du Cherche-Midi - 24, rue Saint-Guilhem **Gambetta** : 11 et 36, rue du fbg du Coureau - 28 & 43, cours Gambetta - Hydropousse 9, rue Chaptal **Gare** : 4, place Carnot & 9, rue Frédéric Bazille **Louis Blanc** : 70, rue de L'Aiguillerie - 20, bd Louis Blanc - 32, rue de l'Université **Mermoz** : Centre commercial Parc à ballons avenue Mermoz - **Paume** : 7, place Saint Côme **Richter** : 218, rue Vendémiaire - **Prades-le-Lez** : 130, rte de Mende

Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Un dessinateur attaqué

Jean-Pierre Moure est-il, comme l'affirme *Midi Libre* (6/1/06), sur le point de retirer la plainte qu'il a déposée pour injure publique ? En tout cas, ça ressemble à une marche arrière toute. Le vice-président de l'agglomération a peut-être décidé de suivre les conseils que lui a prodigués Georges Frêche en conseil d'agglomération le 30 novembre : « *Moi je serais vous, je retirerais la plainte. Avec cette affaire les journalistes vont vous courir après pendant des mois.* » Le président de l'agglomération n'avait pas tout à fait tort. Lorsque le caricaturiste Karak et un monsieur de 82 ans, ont été entendus par les gendarmes de Sète le 13 décembre,

les médias s'en sont fait largement l'écho. Quelques jours plus tard, Jean Pierre Moure affirmait que sa plainte ne concernait que les inscriptions « *attentatoires à la dignité humaine* » peintes à proximité de son domicile et non les dessins brandis sur des pancartes lors d'une manifestation contre le projet de décharge à Fabrègue. Karak affirme, pourtant, que certaines pièces fournies par l'avocat de Jean-Pierre Moure étaient relatives à la manifestation et donc que la plainte visait bien les manifestants. Enfin l'élus a affirmé avoir « *eu les principaux intéressés* » (*France Bleu*, 20/12/05) mais Karak dément avoir été en contact avec lui.

Le Canard se déchaîne

A propos de l'hebdomadaire *La Feuille* de Villeneuve-sur-Lot, Jean-Luc Porquet écrit dans le *Canard enchaîné* du 7 décembre : « *On se dit que dans ce pays, où, à de rares exceptions près, la presse régionale sert une information insipide et prémâchée, les journaux locaux libres et corrosifs de ce calibre devraient se compter par douzaine : un ou deux au minimum par département ! [...] Des tas de petits canards locaux insolents et rigolards : ça nous changerait des gratuits !* »

Pour en savoir plus sur *La Feuille*, une interview de sa fondatrice est disponible sur le site d'Acrimed : www.acrimed.org/article1939.html

FAITES VOTRE MARCHÉ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Boîte aux lettres accessible de l'extérieur ? (O/N)

Si non, code ou consignes d'accès :

Quelle que soit votre motivation, *l'Accroche* vous propose un **abonnement** adapté. (Le prix fixe est de 20 €, les sommes versées au-delà constitue un soutien à l'association). **Pour 10 numéros :**

Normal : 20 € Motivé : 50 € Combat : 200 €
Soutien : 30 € Militant : 100 € Guerre : 999 €

Abonnement à compter du n° :

Je soutiens *l'Accroche* et aide à sa diffusion. Je commande **10 numéros** (15 €)

Je commande un ou plusieurs **ancien(s) numéro(s)** au prix de 2 € par numéro (indiquer le(s)quel(s), de 1 à 5) :

Chèque à l'ordre de *l'Accroche* à retourner à *l'Accroche*

6, rue de Substantion
34000 Montpellier

Deux poids deux contenus

Un fonctionnaire municipal a viré des vendeurs de *l'Accroche* du parvis de la mairie (donc à l'extérieur). Nos lecteurs assidus le savent. C'était le 1^{er} octobre et nous avons relaté l'incident dans notre numéro 4. *Montpellier Plus*, le gratuit de *Midi Libre*, fait bien plus fort. Un de ses présentoirs est en effet disposé dans le hall de la mairie (donc à l'intérieur). Mais tout cela n'a rien à voir avec le contenu respectif des deux journaux.

Economies d'énergie mais pas trop

La nouvelle mairie qui devrait sortir de terre à Port Marianne, sera productrice d'énergie sur une année pleine, grâce à ses 1500 m² de panneaux photovoltaïques. C'est Michel Passet, maire adjoint (PC), qui l'a affirmé le 20 décembre. Le dossier de presse du 6 octobre 2005 nous apprenait pourtant que ces capteurs « *fourniront 10 à 20 % des besoins électriques du bâtiment* ». Quant à la climatisation, c'est sûr elle sera présente. « *Heureusement* », a déclaré l'élus qui s'était félicité quelques minutes auparavant des 2 M€ d'économies d'énergie réalisées sur les bâtiments communaux à « *confort et à qualité égale* ». Avec la climatisation de la nouvelle mairie, l'élus dispose déjà d'un nouveau gisement d'économie avant même qu'elle ne soit construite.

L'eau potable c'est pour boire

C'est un petit pas mais il va dans le sens d'une gestion plus rationnelle de l'eau. Le conseil général et BRL (l'entreprise qui exploite le canal du bas-Rhône) ont signé le 16 décembre un protocole de coopération visant « *à promouvoir des solutions alternatives aux prélèvements dans la ressource en eau souterraine* ». Donc de favoriser, quand c'est possible, l'utilisation d'eau brute plutôt que d'eau potable, par exemple pour l'arrosage. Il n'est cependant question, pour l'instant, que de coordonner les moyens et d'échanger des données.

l'Accroche

Le journal indépendant de Montpellier

"On va s'en sortir", par Lewis Trondheim



Sous le tram, des résidus d'incinération d'ordures

Sans la vigilance de l'association Entre mer et étangs - Sète environnement, qui sait s'il n'y aurait pas aujourd'hui des mâchefers sous la ligne 2 du tramway de Montpellier? Ces militants se battent, depuis plusieurs années, contre la dissémination des résidus d'incinération d'ordures ménagères de l'usine de Sète. Ils vont même jusqu'à guetter le site où ils sont entreposés. C'est ainsi que le 12 décembre, ils suivent des camions jusqu'au chantier du tramway près de l'avenue de la Justice de Castelnau. Et *Midi Libre* révèle l'affaire dans son édition du 13 décembre en titrant en Une sur les « déchets toxiques sous le tramway ».

Au-delà de la polémique sur la toxicité ou pas de ces matériaux, l'affaire fait désordre dans une ville autoproclamée « durable » et dont l'agglomération a fait le choix de refuser l'incinération pour le traitement de ses déchets ménagers. Car même si beaucoup de mâchefers ont déjà été utilisés en travaux publics, de nombreuses associations dénoncent les risques pour l'environnement, notamment ceux liés au relargage de métaux lourds ou de dioxines dans le sol.

Sentant bien que cette affaire était mal engagée, le directeur général (DG) de Tam réagit très vite. Dans un communiqué du 13 décembre, Marc le Tourneur confirme l'utilisation prévue de ces mâchefers (l'accord a été donné pour 10 000 tonnes, selon la préfecture) et donc que tout ceci ne s'est pas fait à son insu, mais annonce leur retrait pour cause d'« essai technique » qui « ne s'est pas révélé concluant ». La veille,

pourtant, le service communication de Tam n'avait, semble-t-il, pas parlé de retrait à *Midi Libre*.

Le lendemain en fin de matinée, le DG de Tam allait même jusqu'à affirmer à *France 3* : « Ça n'interdira d'ailleurs pas d'utiliser des mâchefers ailleurs sur la ligne. » Ce qui ne devait pas rassurer les Verts de Montpellier qui, le même jour, dénoncent dans un communiqué des « pratiques industrielles archaïques » et « s'interrogent sur ce qui a conduit la société à décider de procéder à des essais techniques avec ces produits. Ils demandent à ce que des explications claires et publiques soient fournies. » En ce début 2006, on attend toujours ces explications. Mais le 15 décembre,

Georges Frêche a désavoué Marc le Tourneur en annonçant que ces matériaux n'iraient « pas à Montpellier » sans pouvoir s'empêcher de poursuivre : « Ils iront ailleurs où personne ne dira rien. »

Reste le problème de la toxicité des mâchefers spécifiquement de Sète. Car

l'association de l'Île singulière, affirme que des Refiom (Résidus des fumées d'incinération des ordures ménagères), très toxiques, ont été mélangés aux mâchefers. Les services de l'État, bien silencieux sur ce dossier (1), se contentent d'affirmer que les mâchefers de Sète ne sont pas toxiques. ■

Jacques-Olivier Teyssier

Ville autoproclamée « durable »

(1) Contacté, Marc Millet, directeur de la Drire (Direction régionale à l'industrie, de la recherche et de l'environnement) n'a pas souhaité répondre à nos questions. Explication : l'article de *Midi Libre* du 13 décembre « déformait totalement la réalité par rapport à ce que j'avais dit au journaliste de Sète » sur ce dossier. Avant de nous raccrocher au nez.